



Plainte pour détournement/Procédure?

Par **licencie**, le **03/04/2013** à **20:15**

Bonjour,

J'ai été licencié pour faute grave, le motif était la disparition de certaines remises en banque.

J'étais responsable de ce magasin, je pensais tout d'abord à une erreur comptable puis en faisant des recherches ces remises n'avaient effectivement pas disparu.

J'ai ensuite pensé à ma gérante qui passerait récupérer des remises en magasin (peut-être ne l'avait-elle pas signalé à la comptable tout simplement).

Quand j'ai eu l'entretien préalable et que j'ai parlé de ses caisses qu'elle prenait, j'ai été traité de menteuse!!

C'est là que je me suis dit qu'il y a un problème.

Je vous remets dans le contexte, les banques étaient entreposées le soir dans un bureau (tiroir sans serrure ou casier plastique ou panier ou bien boîte à chaussures).

Ce bureau était une salle de pause, mais aussi une réserve, salle pour les entretiens...

Tous entrés et sortaient de cette réserve, même les clients qui se retrouvaient à récupérer qui est entré par erreur.

Je faisais comme je pouvais car on n'avait pas de coffre.

Pour aller à la banque ce que je n'avais jamais le temps de faire étant donné la masse de travail en magasin et le manque de personnel. (remplacé souvent par des stagiaires qu'il fallait souvent former pour une semaine maxi)

Elle s'accumulait dans le bureau puis quand j'avais un peu de temps, j'en prenais 3 ou 4 pour les amener à la banque et je faisais suivre les reçus à la comptable.

Je pouvais en prendre plus car sinon à la banque il tirerait un peu la gueule vu le monde en

caisse.

Le jour de mon licenciement il m'on précisé qu'il manquait 6000 euros de caisse en l'intervalle de 5 mois ce qui m'a paru bizarre car jme suis dit que fait la comptable??

Puis 1 semaine après mon licenciement me voila convoqué par un inspecteur du service financier de la gendarmerie.

Je répond a ses questions, il prend empreinte et photo puis je repars.

6 mois plus tard je reçois un appel de ce même inspecteur qui me convoque pour la même histoire alors j'y retourne.

Cette fois ci ce n'étais plus une plainte contre X mais une plainte nominative.

De plus du il m'accusais du cambriolage du coffre qui avait eu lieu 10 mois après mon arrivé(il contenait 5000euros).

Depuis le coffre n'avait pas été remplacé.

L'inspecteur me dit que la il m'accuse d'avoir volé 32000 euros un chiffre qui fait tourner la tête!!

J'étais choqué, puis il m'a posé des questions sur mes jours travail ou période de congé, planning des deux dernières années.

Heureusement j'avais mes feuilles de pointage sinon comment m'en souvenir.

(Je lui ai d'ailleurs fournis les copies de celles ci)

A la suite de sa il m'a demandé pourquoi l'argent ne disparaissait pas en mon absence(j'étais en congé 3 semaines en deux ans)

Puis comment je pense que cet argent a disparu ce qui est inexplicable pour moi car même si la gérante prenait des sachets de remise elle n'a pas pris une telle somme!!

Voilà, je suis sorti de là un peu abasourdi parce que venais d'apprendre.

C'est bien la première fois qu'on porte plainte contre moi pour du vol en 4 ans d'activité.

Quand je pense comment il m'ont fait trimer, comment j'ai remonté ce magasin en termes de chiffre en me donnant à fond, les jours de repos ou je venais bosser, tous mon investissement tous ça pour ça!!!

L'inspecteur m'a dit à la fin soit je serais convoqué au tribunal ou bien c'est lui qui me convoquera.

Il m'a dit que contacter mon avocat sous une dizaine de jours.

Savez vous comment ça va se passer?

Il m'a demandé les coordonnées de la comptable.

Pensez vous qu'il vont contacter ma banque pour fouiller mon compte car si c'est le cas puis je éviter ça et leur fournir moi même tous les relevés car la franchise c'est la honte pour moi.

J'arriverais plus à regarder ou appeler mon banquier!!

S'avez vous combien dure la procédure et qu'elle sont mes recours contre mon ex employeur à la suite de ça.?

Merci d'avance,